

GARANTIE MOBILIER, LAVABO & ACCESSOIRES – CONDITIONS GENERALES

Tout le mobilier, lavabo et les accessoires Victoria + Albert sont garantis contre les défauts de matériaux et de fabrication pour une période d'utilisation de 5 ans à compter de la date d'achat.

Les produits Victoria + Albert couverts par cette garantie sont : les robinets, les douches, les kits de vidage, les pieds à finition spéciale, les accessoires de salle de bains et le mobilier et Lavabo (à l'exception de ceux ayant une vasque intégrée en QUARRYCAST™, qui sont couverts par nos garanties résidentielles et commerciales).

Sous réserve du respect des présentes Conditions Générales, Victoria + Albert Baths réparera ou remplacera, à sa discrétion, un produit défectueux ou en remboursera le prix d'achat. La responsabilité du Vendeur, en vertu de la présente garantie, ne pourra en aucun cas excéder le coût de la réparation ou du remplacement du produit ou son prix d'achat.

La garantie ne s'applique pas :

- aux dommages occasionnés par le nettoyage, l'entretien ou l'installation, qui ne sont pas réalisés dans le strict respect des instructions de montage ;
- aux dommages causés par l'utilisation de produits chimiques puissants ;
- à la réduction de la brillance, aux rayures ou aux tâches qui apparaissent sur la finition au fil du temps en raison des impuretés de l'eau ou des conditions atmosphériques ;
- aux dommages dus à des erreurs d'installation, un manque d'entretien, un mauvais usage ou un abus, un accident ou une négligence, occasionnés par l'acheteur, un entrepreneur ou un prestataire de services, ou toute autre cause indépendante de la volonté de Victoria + Albert Baths.

La société remplacera ou réparera le produit défectueux sous réserve des conditions suivantes :

- une réclamation doit être formulée par écrit au siège social dans les 10 jours suivant l'apparition du problème ;
- le produit a été utilisé aux fins auxquelles il est destiné, ladite protection ne s'appliquant pas aux produits qui ont été détournés de leur but ;
- le produit doit avoir été installé et entretenu conformément aux instructions de montage Victoria + Albert et aux règlements locaux sur l'eau*.

(Voir les instructions de montage pour obtenir des informations sur le nettoyage, l'entretien et l'installation).

Pour formuler une réclamation, veuillez contacter Victoria + Albert Baths par l'intermédiaire de votre revendeur ou adresser un courrier à Victoria + Albert Baths, à l'attention du Service Clients : Customer Service, Unit B, Hortonwood 37, Telford, Shropshire, TF1 7XT Royaume-Uni. Veuillez vous assurer de fournir tous les renseignements nécessaires concernant votre réclamation et, notamment une description complète du problème, la désignation et le numéro du modèle, la couleur de finition du produit ainsi que la date et le lieu d'achat. Veuillez également joindre votre facture originale. Afin d'évaluer les réclamations, il est possible que Victoria + Albert doive inspecter le produit installé avant son retrait et devra pouvoir avoir accès au produit sur demande.

Sauf dans les cas prévus aux présentes conditions, le vendeur ne formule aucune garantie d'aucune sorte, expresse ou tacite, en ce qui concerne le produit, sa qualité marchande ou son adéquation à un usage particulier. Le vendeur ne sera pas responsable des dommages indirects, accidentels ou consécutifs résultant de la livraison, de l'installation ou de l'utilisation du produit.

** Seuls les kits de vidage, pieds / plinthes Victoria + Albert® doivent être utilisés pour l'installation. L'utilisation d'autres matériels annulera la présente garantie. Votre garantie sera annulée si vous ne suivez pas les instructions de montage Victoria + Albert. Vos droits, en vertu de la loi, ne seront pas modifiés par la présente garantie.*

Avant de procéder à l'installation, veuillez prendre le temps de lire les instructions de montage. Pour obtenir des conseils, appelez le +44(0) 1952 221 100 ou envoyez un courrier électronique à info@vandabaths.com.